

À l'attention de :

Pau, le 1^{er} juin 2023

M. Jérôme POUZOU
Directeur général Bambooh Services
1, rue de Lombardie
69800 Saint Priest

Lettre ouverte adressée par courrier électronique

Objet : Demande de négociation d'un accord de méthode

Monsieur,

Lors de la réunion du Comité social et économique de Bambooh services, le 25 mai 2023, vous avez annoncé aux élu-e-s du personnel votre volonté de dénoncer l'accord de substitution signé le 4 décembre 2015 par les organisations syndicales représentatives dans l'entreprise, comme le prévoit l'article L2261-14 du code du travail. Nous en prenons acte.

Nous avons pris acte aussi, notamment lors de la réunion du 7 juin 2022, de votre engagement à ne rien remettre en cause des acquis des salarié-e-s.

Par conséquent, afin de rassurer le personnel de Bambooh services et de lui donner des perspectives, nous vous demandons, en préambule à la négociation à venir, de rédiger et de signer avec les organisations syndicales représentatives dans l'entreprise, un accord de méthode. Cet accord présentera les obligations légales relatives à l'ouverture d'une négociation et actera vos engagements répétés à ne rien remettre en cause, ni du fond, ni de la forme, du contenu de l'accord de substitution.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Philippe CHARDON

Délégué syndical Info'Com-CGT
Bambooh Services

